

## L'exil intérieur des artistes

L'affaire est entendue. Christoph Blocher est plutôt Edmund Stoiber (ministre-président de la Bavière) que Joerg Haider (gouverneur de la Carinthie). Mais tout de même, l'UDC à la zurichoise, avec son dédain pour la création culturelle, ses idées simplistes et sa vision archaïque de la Suisse devrait susciter quelques réactions dans le monde des artistes et des créateurs. Or, en Suisse romande, le silence est presque total: pas de proclamations, de pétitions, de tribunes, rien, le désert, à l'exception de ceux qui disposent d'une tribune régulière dans les médias. Ce calme plat mérite quelques explications (voir aussi en page 3).

Dans notre pays, le spectacle vivant, théâtre, danse, musique ou ballet, est l'affaire des communes, des cantons et des parrainages privés. Les enjeux de la création se traitent au niveau local. Comme dans les cités-états de la renaissance italienne, la culture est un symbole de prestige pour les villes. Mais comme aux États-Unis aujourd'hui, le rôle des mécènes et des grandes fondations est fondamental, surtout dans les arts plastiques, sans parler d'institutions comme la Loterie romande. Dans ce paysage, l'émergence de l'UDC est de peu d'importance. Ce n'est pas un hasard si les voix qui se font entendre viennent plutôt du cinéma. La réalisation des films suisses est étroitement liée aux subventions fédérales et leur diffusion s'effectue à l'échelle du pays. La situation des écrivains est différente. En Suisse romande, il existe au moins deux

tentations, celle d'un retrait poétique sur l'intériorité qui court d'Amiel à Philippe Jacottet, et celle de la dérision, du ricanement, voire de l'exécration du pays. Michel Thévoz dans son livre sur les Vaudois, Jean-Luc Benoziglio dans ses romans ou Roland Jaccard en sont d'assez bons exemples. Aucune de ces deux postures, l'une de distance, l'autre de dénégation, ne prédispose à l'intervention dans la vie de la cité et à la prise au sérieux du pays natal. Il n'y a plus de Max Frisch, de Friederich Dürrenmatt ou de Gaston Cherpillod et Anne-Lise Grobety, après une tentation politique, s'est repliée dans son Val-de-Travers.

N'oublions pas que la Suisse romande représente un peu plus d'un million et demi d'habitants. C'est peu, très peu, pour qu'émerge un nombre suffisant d'artistes et d'intellectuels en mesure d'assurer un débat permanent. L'étonnante richesse de notre vie culturelle est un miracle quotidien compte tenu de cette faiblesse démographique. Ajoutons que toute prise de parole a fort peu de chance d'être entendue dans les autres zones linguistiques et rend très difficile un débat national.

Et puis, après tout, le peuple s'est exprimé; l'UDC ne représente qu'un - très gros - quart des électeurs; les conseillers fédéraux sont élus par les Chambres et les vrais enjeux sont difficiles à décrypter. Il est juste permis d'espérer que le choc du 19 octobre secoue suffisamment nos artistes et nos écrivains pour qu'ils sortent de leur exil intérieur et interviennent dans la vie du pays avec leur regard de créateur. JG

### Dans ce numéro

**La construction européenne ferait la part belle au néo-libéralisme. Le service universel en gestation ouvre pourtant des perspectives réformistes.**  
*Lire en page 2*

**Malgré leur discrétion après le 19 octobre, les intellectuels ont un rôle important à jouer dans le débat politique suisse.**  
*Lire l'édito et en page 3*

**Le temps partiel ne laisse pas de choix aux femmes. Le travail salarié s'ajoute aux tâches ménagères et l'égalité tarde à se concrétiser.**  
*Lire en page 4*

# Les altereuropéens

**Le Forum social européen, lors de ses assises à Paris, a ouvert un nouveau champ de contestation, celui de la construction de l'Europe, de son projet de constitution considérée comme le cheval de Troie du néo-libéralisme. La définition européenne du service universel ouvre pourtant des marges d'action réformatrice.**

Paris est en France. La France est en Europe. L'Europe est dans le monde. Les altermondialistes ont découvert le travail de proximité. Le néo-libéralisme qui déploie en Europe aussi ses tentacules peut être combattu à domicile. La constitution européenne en préparation va faire, affirment-ils, de la concurrence une valeur fondamentale. Si cette constitution est soumise dans plusieurs pays européens à référendum, elle devra être combattue. Christophe Colomb est rentré à sa base.

## Une lecture

La constitution européenne ne sanctifie pas la concurrence. Dans son *Titre I* sont énumérées les valeurs qu'elle reconnaît, celles de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme, et sont soulignées la non discrimination et le pluralisme. Ces valeurs qui sont des références classiques dans les textes constitutionnels ne sont pas déclamatoires. Une cour de justice peut en imposer l'application. De surcroît, leur énumération permet d'exercer une pression sur les Etats candidats.

Dans les objectifs de l'Union sont cités le développement durable, l'économie sociale du marché visant le plein emploi, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Où est la sanctification de la concurrence ?

Faut-il considérer comme néo-libérale la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux (article 4) ? En réalité, c'est au titre des compétences déléguées à l'Union que, sans être nommée, la concurrence fraie son chemin. Dans les compétences partagées entre l'Union et les Etats membres figurent le marché intérieur, le transport et les réseaux transeuropéens, l'énergie. Et c'est sur cette base, déjà mise en place par les traités antérieurs, qu'a été menée la politique de démonopolisation ou-

vrant à la concurrence l'électricité, le gaz, les chemins de fer, le transport aérien, les télécommunications fixes et mobiles, la poste.

Mais dans ces domaines, l'Union ne transfère pas simplement au marché la satisfaction des besoins des consommateurs. Elle s'est efforcée de définir les principes d'un service universel dont il faut regretter qu'ils n'aient pas été transcrits dans le projet même de constitution.

## Le service universel

Dans son *Livre vert sur les services d'intérêt général* (21 mai 2003), la Commission européenne définit le service universel comme l'ensemble des services devant être «mis à la disposition de tous les consommateurs et utilisateurs sur la totalité du territoire d'un Etat membre, indépendamment de leur position géographique, au niveau de qualité spécifié et, compte tenu des circonstances nationales particulières, à un prix abordable» (voir aussi les directives du 7 mars 2002).

D'autres exigences sont constitutives d'un service universel. La Commission cite la continuité. Le fournisseur est tenu «de veiller à ce que celui-ci soit fourni sans interruption.» Elle définit aussi la qualité du service, comme, par exemple, la sécurité, la transparence de la facturation. Elle attire l'attention sur l'accessibilité tarifaire, envisageant un contrôle des prix et même une péréquation géographique. Enfin les services d'intérêt général requièrent un degré élevé de protection des utilisateurs.

## Législateur et régulateur

Cette conception du service universel et ces règles de contrôle sont aux antipodes du néo-libéralisme. En revanche le problème est la timidité des législateurs nationaux à utiliser les compétences qui leur sont réservées et leur lenteur à mettre en place les autorités de régulation.

La Commission européenne est dans une

situation que nous connaissons bien par notre expérience du fédéralisme. Elle est dans l'incapacité de définir l'application adaptée à chaque terrain national. D'où une marge d'action forte laissée aux Etats membres pour autant que l'égalité entre concurrents soit respectée. Paradoxalement, la démonopolisation renforce le champ d'action du politique.

La gauche européenne a, une fois de plus, le choix entre une politique d'opposition globale et le réformisme. Si, dans les pays où la constitution européenne sera soumise au peuple, elle s'engage pour le «non», elle fera alliance objective avec la droite souverainiste et bloquera l'évolution de l'Europe. L'option réformatrice est d'utiliser à fond les marges d'action qu'autorise une définition, prise à la lettre, du service universel. Elle ne résout pas tous les problèmes. Comment, par exemple, s'exerce le contrôle démocratique du pouvoir délégué aux régulateurs ou comment s'évalue les risques de doublon qu'entraîne le dédoublement de l'offre. Mais l'option réformatrice a le double avantage de permettre des avancées concrètes et d'éviter l'alliance objective avec ceux qu'on ne désire pas fréquenter. *ag*

## Le marionnettiste

Christoph Blocher ne se contente pas de se présenter comme candidat au Conseil fédéral, c'est-à-dire de répondre à des questions sur sa conception de la politique suisse, de prendre position sur les grands sujets d'actualité. Il argumente sur la tactique de son groupe et, tout en parlant de concordance, menace d'attaquer le siège de tel ou telle. Il tire les ficelles de sa propre marionnette, à la fois dans les coulisses et sur scène. Un style personnel jamais vu dans nos usages démocratiques. Assez détestable pour que, raison supplémentaire, tout appui lui soit refusé. *ag*

# En voie de disparition ?

**Christoph Blocher marche sur le Conseil fédéral et l'intelligentsia du pays se tait. Si les maîtres-à-penser sont morts, l'analyse des ressorts du pouvoir reste nécessaire malgré l'emprise de l'information prête-à-porter.**

**L**es intellectuels sont muets, paraît-il, dans la tourmente des prochaines élections au Conseil fédéral. Auraient-ils délaissé le débat public et l'intervention citoyenne? Mais quelle position leur voix, plutôt flûtée et discordante, peut-elle faire entendre, dans le concert médiatique assourdissant des opinions bien arrêtées? Et qu'auraient-ils à dire dans un sujet où prédominent les effets de manche et les tactiques de taverne? (voir l'édito)

## Un (tout petit) peu d'histoire

Les intellectuels ne forment pas une congrégation homogène. En évitant les controverses sur les Lumières, les encyclopédistes, ou sur les «idéologues» du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut illustrer leur émergence en tant qu'acteurs de la vie médiatique et politique par Emile Zola et son *J'accuse* publié dans *L'Aurore* à l'occasion de l'affaire Dreyfus. Sa conclusion dessine un vaste programme: «Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur.»

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'apogée de l'intellectuel qui intervient avec force dans l'espace public est, en France tout au moins, liée à Jean-Paul Sartre, écrivain et philosophe, «compagnon de route» troublé et troublant du Parti communiste. Plaidant pour les intellectuels, Sartre imposa la formule selon laquelle ceux-ci se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Malgré la figure opposée de Raymond Aron, éditorialiste au *Figaro*, l'orientation politique des intellectuels les rapproche ré-

gulièrement des thèses progressistes. L'intelligentsia, catégorie globalement privilégiée, dont le sociologue Karl Mannheim a voulu croire qu'elle pouvait être «sans attaches», a pris parti pour les luttes des classes dominées. Selon l'expression de Theodor Adorno, les intellectuels sont à la fois les derniers bourgeois et les derniers ennemis des bourgeois.

## Dérives et (dés) espoirs

Aujourd'hui on peut craindre que ne s'estompent les figures complexes d'intellectuels qui interviennent publiquement et ne se contentent pas d'apporter des réponses, mais savent formuler et transformer des questions. Michel Foucault ou Cornelius Castoriadis morts (pour rester en France), l'intellectuel qu'ils incarnaient est peut-être bien en voie de disparition...

Paradoxalement un mauvais coup à cette figure publique a été porté par ceux que l'on appela les «nouveaux philosophes». Ils ont popularisé la réflexion critique, mais l'ont vulgarisée au point de la rabattre sur l'opinion et le pathos. Vendus dans les supermarchés, leurs livres ont délaissé la recherche pour assener des vérités bien écrites mais gesticulatoires. Ayant perdu une bonne part de leur sens de la nuance, ils se sont attirés les faveurs méprisantes ou les foudres arrogantes des politiques, qui de la gêne sont passés à l'instrumentalisation, les utilisant dans les ministères ou les rejetant comme «professionnels de l'indignation» ou comme «droits-de-l'hommeistes».

Aujourd'hui les milieux altermondialistes ont repris ce flambeau. Ils oscillent entre la recherche originale et l'indignation vertueuse. Ils renouent avec l'exigence intellectuelle de ne pas fournir d'emblée une «critique constructive», qui présente en effet tous les risques d'être anesthésiée. Mais ils basculent aussi souvent dans l'incantation en se contentant de démoniser la globalisation - ce qui ne suffit guère à construire une opposition fructueuse à la domination de l'économie du premier monde sur les sociétés et les nations de la planète. Seule une vision détaillée, moins déclamatoire et inévitablement plus compromise, permettra de faire pièce à l'illusion d'une posture en surplomb.

## Médias

Faire connaître les médiations (culturelles, économiques, juridiques) par lesquelles le pouvoir est exercé, en faire une analyse qui puisse tenir le coup face à celle des technocrates, voire l'inspirer à long terme: voilà qui est nécessaire, mais de plus en plus difficile, tant il est vrai que les médias restent, pour le meilleur et pour le pire, en attente de messages clairs, vibrants.

C'est peut-être bien là que gît le problème: les journalistes attendent aujourd'hui, lorsqu'ils s'adressent à des intellectuels ou à des experts, que ceux-ci les confirment dans la position qu'ils ont déjà. La rapidité avec laquelle les gens des médias doivent travailler les empêche de faire une place à la pensée inopinée. Pour entrer dans le cir-

cuit de la communication, il faut être prédigéré - ce contre quoi les intellectuels se rebiffent, en remontant à la genèse des problèmes, à la complexité des paramètres et des systèmes.

Pourtant, des intellectuels s'intéressent à la vie publique d'ici et de maintenant. Ils ne sont pas une espèce en voie de disparition. Outre-Sarine, une meilleure porosité entre le monde des arts, de la science et des médias a laissé vivre ou survivre les «feuilletons» des grands journaux, ces parties rédactionnelles qui laissent davantage de place à l'élaboration et à une réflexion non directement liée à l'actualité. De ce côté-ci de la Sarine, la situation est plus sombre. Il existe aussi une plus grande séparation entre modes d'expression artistiques et intellectuels - sans compter que les traductions entre journaux romands et allemands ne courent pas les rues, et que l'agenda de l'actualité de part et d'autre de la Sarine est souvent bien différent.

Ce ne sont pas les intellectuels qui disparaissent, mais ils consentent trop souvent à leur retrait dans la tour d'ivoire académique. Certes la place qui leur est faite dans l'espace public diminue. Mais qu'ils prennent prétexte de cette difficulté d'accès pour se dérober est l'indice qu'ils renoncent à une contradiction socialement nécessaire. Leur parcage résigné en zone académique réservée serait fatal à l'Université et aux intellectuels dans leur ensemble - et il serait aussi une perte dont la société aurait à pâtir. jyp

# Les femmes au service de l'économie

**Le temps partiel dicte ses règles aux femmes appelées à concilier, pour le bien de la société et des hommes, la famille et le travail.**

**L**e marché du travail fixe l'offre. Les travailleurs, femmes et hommes, s'adaptent. Flexibles à loisir, ils doivent se plier aux besoins des entreprises. Le temps partiel singe d'autres formules magiques. Il permettrait de concilier famille et vie professionnelle. L'époque des choix déchirants - travail ou famille - des va-et-vient épuisants - travail famille travail - serait révoquée. Rien de plus faux rétorque Magdalena Rosende, sociologue, qui jette un regard critique sur le temps partiel. Celui-ci concerne presque exclusivement les femmes. Au lieu de modifier l'organisation du travail - sa durée notamment - de mettre en place des structures d'accueil pour les enfants, d'homogénéiser les horaires scolaires ou d'inciter les hommes à partager les tâches ménagères, afin que les femmes accèdent au marché du travail dans des conditions équitables, on fabrique du temps partiel à la mesure des nécessités économiques et de la domination masculine. Les femmes s'exécutent, prisonnières de la nécessité. La productivité l'emporte sur la quali-

té de vie et les belles promesses d'égalité. En 1997 déjà, François Hainard affirmait sans détour que «c'est bel et bien à une flexibilité contrainte à laquelle on a à faire, et de moins en moins à une flexibilité choisie et souhaitée.»

## Des femmes pour des emplois précaires

Le marché du travail a besoin des femmes. Les femmes ont besoin du travail, vecteur d'indépendance économique. En réalité, elles y accèdent par la porte de service. Depuis les années septante, le taux d'activité féminine a pris l'ascenseur. De 30 à 35%, il atteint de nos jours près de 65%. Cependant, une sur deux n'est pas occupée à plein temps. Huit emplois à temps partiel sur dix sont l'affaire des femmes. Touchées plus durement par le chômage, discriminées par rapport aux hommes (cf. les études de Yves Fluckiger, ainsi que DP n°1437), leur destin se joue souvent au bas de l'échelle sociale. Des revenus insuffisants, une protection sociale défaillante - au-dessous du mi-temps le salaire n'est pas assujéti à la LPP et les conventions collectives sont un vain mot - et des perspectives de carrière réduites, voire inexistantes, pèsent sur leur vie professionnelle. Elles sont les cibles, au même titre qu'une bonne partie de la population étrangère, d'un système économique friand d'une main-d'œuvre captive, disponible sur appel, concentrée dans le commerce de détail, le nettoyage, les ser-

vices sociaux et de santé à faible valeur ajoutée. Des branches qui occupent la moitié des femmes actives.

Certes il y a quelques privilégiées. Des femmes qui choisissent leur avenir professionnel, qui maîtrisent leur emploi du temps, qui assument des responsabilités, en exploitant parfois le travail domestique d'autres femmes. Le bonheur de ces exceptions, qui dépend largement d'une bonne formation et d'un milieu social favorable, risque de cacher la masse condamnée à l'anonymat du travail «contraint». Bien sûr, les femmes bénéficiant d'une formation supérieure se multiplient depuis trente ans. Toutefois, les secteurs qu'elles investissent comptent peu sur le marché du travail.

## La force du patriarcat

Le patriarcat est encore vivant. Magdalena Rosende évoque volontiers ce corset à la fois symbolique et réel, subi et intériorisé, qui réduit les femmes aux rôles subalternes décidés par les hommes (85% d'entre elles, travaillant à temps partiel, se déclarent satisfaites). Le temps partiel est un avatar du patriarcat. Il condamne les femmes à la famille et au travail avec leur consentement. Malgré les timides changements affectant les modèles sociaux, les hommes à temps partiel, 12 à 13% de la population masculine active, se consacrent davantage à leur épanouissement personnel, voire professionnel,

qu'aux corvées ménagères. De plus, quand c'est le cas, le temps partiel n'est qu'un pisaller provisoire ou une solution alimentaire pendant les études.

L'égalité entre femmes et hommes inscrite dans la Constitution fait encore les frais du patriarcat. Après les intentions, il faudrait des mesures concrètes. Le marché du travail devrait intégrer les exigences des travailleurs et travailleuses et non pas les lamener au nom de ses seuls intérêts. Une politique familiale cohérente - qui ne serait pas déguisée en politique de l'emploi - devrait soutenir l'effort éducatif des parents. Et plus profondément, tout le monde, sans distinction aucune, devrait bénéficier des mêmes chances de formation et de choix professionnel. *md*

François Hainard, *Vers quelle féminisation du travail allons-nous en Suisse ?*, IUED, Genève, 1997.

Yves Fluckiger, «Analyse économique des différences de salaire entre femmes et hommes en Suisse», *Actualités OFS, SAKE-NEWS* 1/95, OFS, Berne, 1995.

Sylvia Strub, *Le travail à temps partiel en Suisse*, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), Berne, mars 2003.

Disponible à l'adresse: [www.fairplay-at-work.ch](http://www.fairplay-at-work.ch)

*L'Emilie*, n°1474, juin-juillet 2003, dossier consacré au travail à temps partiel.

## Rectificatif

L'article consacré au droit de vote des femmes, paru dans DP n°1580, comptait maladroitement dix-huit hommes au lieu des trente-huit effectivement en charge au Conseil des Etats lors de la législature qui s'achève.

# Un vrai débat politique sur les travailleurs sans papiers

**L'accord approuvé par le Grand Conseil genevois promet un avenir meilleur aux travailleurs clandestins du canton. Mais la lutte contre le travail au noir passe par de véritables sanctions à l'encontre des employeurs exploitant une main-d'œuvre fragile et dépourvue de droits.**

**A**u nom du gouvernement, la libérale Martine Brunshawig-Graf présente un chaleureux plaidoyer en faveur du projet qui est approuvé à la quasi unanimité du Grand Conseil: 56 voix contre 4 (Solidarité) et 7 abstentions (UDC). De quel projet s'agit-il? Aussi étonnant que cela paraisse, de la légalisation des travailleurs sans-papiers vivant à Genève.

## Six mille travailleurs sans permis

L'affaire a commencé il y a une année et demie. Un collectif de soutien, animé par le syndicat Sit, décide de lancer une campagne pour la légalisation des sans-papiers. L'opération vise simultanément les intéressés (surtout des intéressées) et les décideurs politiques. Des permanences sont désormais régulièrement ouvertes aux travailleurs; on y collecte les données nécessaires à la constitution de dossiers individuels et on y dispense à l'occasion aide et information. Des assemblées générales permettent de faire le point; la plus importante - plus de mille participants - est largement couverte par la presse. Sur la base des données recueillies, on estime à six mille le nombre de travailleurs sans permis à Genève. Les trois quarts sont des femmes, actives pour l'essentiel dans le secteur ménager, souvent avec une bonne formation scolaire, l'hôtellerie, la restauration, la vente et les services.

En août 2003, 2794 dossiers sont solennellement remis au Conseil d'Etat avec une demande de régularisation générale.

Les contacts avec les milieux politiques exigent de la diplomatie. Inutile d'espérer une avancée face à la Confédération, à laquelle appartient la décision finale, sans un appui très large des partis représentés au gouvernement et au Parlement. Un résultat positif passe donc par un désarmement des partis: les uns, à gauche, renoncent à se profiler au détriment de l'intérêt des travailleurs, les autres, à droite, acceptent de faire un pas important pour le règlement d'un problème grave. Entretemps, la commission d'évaluation des politiques publiques du canton a élaboré un rapport pointant les incohérences et les injustices de la pratique fédérale actuelle.

De cette rencontre entre la société civile et le monde politique va surgir le compromis approuvé par le Grand Conseil: examen au cas par cas et reprise des expulsions en cas de réponse positive de la Confédération. Par rapport à la pratique actuelle, l'accord se révèle très positif.

## Des sanctions contre les employeurs au noir

Cet accord, très important, ne règle cependant pas tous les problèmes. Aujourd'hui en Suisse comme dans tous les pays développés, travailleurs étrangers titulaires d'un permis et travailleurs sans papiers permettent de satisfaire les besoins en main-d'œuvre pour des postes de travail dédaignés par les résidents. Si pour un certain nombre de ces emplois, le recours à la main-d'œuvre étrangère s'impose, à condition de rendre effective

l'obligation du permis et de respecter les conditions légales et salariales, dans d'autres cas, celui des postes même modestement qualifiés, l'absence de candidats à l'intérieur du pays, résulte de la dégradation des conditions de travail. Grâce à la main-d'œuvre étrangère, des employeurs pratiquent la sous-enchère salariale. Et la chasse aux clandestins relève de la pure hypocrisie puisqu'on poursuit quasi exclusivement les travailleurs, alors que les seules sanctions efficaces doivent toucher les employeurs.

La démarche genevoise reste néanmoins exemplaire parce qu'elle privilégie le résultat contre les discours et la surenchère, parce qu'elle refuse de voir les travailleurs les plus fragiles payer, et payer seuls, le prix du dysfonctionnement actuel. *cb*

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:  
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:  
Claude Bossy (cb)  
Anne Caldelari  
Carole Faes (cf)  
André Gavillet (ag)  
Jean-Yves Pidoux (jyp)  
Olivier Simioni (os)

Responsable administrative:  
Anne Caldelari

Impression:  
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# Des partis à l'écart du monde

**La Suisse n'est pas une exception. Une étude récente de l'Office fédéral de la statistique le démontre. Ici comme ailleurs en**

**Europe, l'émergence de l'extrême-droite accuse le pouvoir d'intégration défaillant des partis traditionnels.**

**E**n comparaison internationale, le système de partis suisse est très stable. Les progrès de l'UDC et des Verts ainsi que le déclin du PDC et des radicaux reflètent toutefois des tendances internationales auxquelles la Suisse n'échappe pas.

Klaus Armingeon, professeur de science politique à l'Université de Berne et auteur d'une étude pour l'Office fédéral de la statistique (OFS), s'appuie sur un nombre considérable de données en provenance des pays d'Europe de l'Ouest. De nombreux indicateurs permettent de montrer que la Suisse, si elle cultive ses particularités, notamment une stabilité au-dessus de la moyenne, n'en reste pas moins un pays comme un autre. Son système de partis n'est pas vraiment différent de celui des pays qui l'entourent. La relative stabilité des rapports de force entre partis est une constante dans les pays européens qui, dans leur ensemble, ont vécu peu de bouleversements importants depuis les années soixante.

Bien sûr, la démocratie directe helvétique n'est probablement pas sans conséquences sur l'absence ou le peu de succès des partis d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. Au contraire, on note dans l'Europe entière une progression des partis conservateurs (de type UDC) et des écologistes. Le déclin du PDC n'est finalement qu'un exemple

parmi d'autres du recul des partis chrétiens-démocrates européens, alors que celui du Parti radical pourrait être considéré comme une mise à niveau avec le reste de l'Europe. Les partis dits «libéraux» (radicaux et libéraux pour la Suisse) y sont en effet moins puissants que chez nous.

Bien que l'étude se base sur des chiffres datant, pour les plus récents, de 1999, force est de constater que ses résultats sont toujours d'actualité et sont même confirmés par les dernières élections fédérales. Trop focalisés sur des questions à court terme (deux UDC au lieu d'un, qui entre Ruth Metzler et Joseph Deiss doit être exclu du Conseil fédéral, etc.), les partis pourraient être tentés de négliger des questions dont les implications à long terme semblent pourtant bien plus redoutables.

## Des conflits sociaux à l'origine des partis

Un des apports les plus passionnants de l'étude est son retour sur les débats politiques concernant l'émergence de nouveaux partis ou de nouvelles tendances à l'intérieur des partis. En effet, l'histoire de l'émergence des partis est liée aux conflits sociaux majeurs qu'ont connus les sociétés européennes (conservateurs contre libéraux, ouvriers contre bourgeois, agrariens contre le système industriel, mouvement

écologiste contre la société de croissance industrielle, etc.). A quel conflit peut-on alors se référer pour comprendre l'émergence de l'UDC nouvelle, d'obédience blochéenne? L'étude ne tente pas de répondre à cette question mais permet un travail d'imagination stimulant.

Le «centre droit» a cru répondre à cette question en suivant l'UDC sur le terrain de l'insécurité et de la critique des abus de toutes sortes; sombre erreur. En s'attaquant ensuite à l'AVS, les radicaux ont définitivement montré leur total aveuglement. La gauche, en mettant en avant la question de l'«insécurité sociale» dans un monde de concurrence internationale acharnée et en abordant la question européenne avec plus de pragmatisme et de réserve qu'elle ne l'a fait dans le passé, s'en est mieux tirée.

Si l'on additionne les progressions de l'UDC (opposée, a priori, à toute ouverture sur le monde qui menacerait les Suisses) et celles de la gauche, on peut prétendre que ce sont les partis ouverts au libéralisme économique international qui ont été sanctionnés lourdement par les électeurs. Ouverts, mais surtout sans solutions quant aux dangers réels ou imaginés par la population. Une hypothèse à prendre en compte si l'on suit une des conclusions de l'étude. L'auteur insiste en effet sur l'affaiblissement du pouvoir d'intégration des partis traditionnels, se traduisant selon lui par leur incapacité d'incorporer de manière convaincante les nouveaux conflits dans leurs programmes. Ce phénomène, marquant en particulier dès les années nonante, laisse penser que, décidément, les partis suisses n'échapperont pas à la question européenne. La place de notre pays dans le monde (économique) intéresse peut-être davantage les Suisses que les débats frileux des dernières élections. os

## Comment gagner 18 millions de francs sans payer d'impôts

Nous payons trop d'impôts répète à l'envi Christoph Blocher. Si certains d'entre nous en paient trop, c'est parce que Blocher, et d'autres aussi riches que lui, n'en paient pas, ou en tout cas pas assez. Illustration en forme de mode d'emploi. EMS Chemie vient de distribuer 26 millions de francs de bénéfices à ses actionnaires. Blocher, qui possède plus de 70 % du capital, a donc touché plus de 18 millions sur lesquels il ne paiera aucun impôt, ni anticipé, ni sur le revenu.

Pourquoi? Au lieu de verser ses bénéfices sous forme de dividendes, EMS Chemie rembourse aux actionnaires leur capital. La valeur nominale de l'action est ramenée à un centime, sans bien sûr que sa valeur en bourse ne change. De cette manière, Blocher aura économisé plus de 6 millions de francs d'impôts. Les salariés et les retraités AVS apprécieront, eux que le fisc taxe sur chaque franc gagné !

DP

Klaus Armingeon, *Le système de partis de la Suisse en comparaison internationale. Une étude à l'appui des résultats des élections au Conseil national 1971-1999*. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2003.

# La rage en tête

**Le film *Skinhead Attitude* explore les dérives extrémistes du mouvement. Des rejets néonazis opèrent également en Suisse. Malgré le code pénal qui punit la discrimination raciale, les associations antiracistes exigent le droit de porter plainte.**

## Voyage au pays des skins

**A**u début il y a la musique. Comme souvent elle venait de Jamaïque. Le musicien noir Laurel Aitken arrive à Londres dans les années soixante. Au contact des jeunes prolétaires de banlieue, il accélère le rythme et refroidit les tonalités. Agé de 75 ans, il témoigne dans *Skinhead Attitude*, le film de Daniel Schweizer, et revendique encore son appartenance au mouvement.

Puis vient la coupe de cheveux. Pour marquer sa différence et son refus de la société, on imite les soldats et les prisonniers et on se rase la tête. Dans les années septante, le mouvement se radicalise. Il intègre les hooligans qui sévissent dans les stades de football et récupère le patriotisme revendiqué par ces groupes. C'est avec l'apparition d'Ian Stuart et son groupe *Skrewdriver* sur la scène musicale que les références au nazisme et au fascisme entrent en jeu. Les symboles nazis (uniforme, croix gammée, salut) sont utilisés comme provocation contre des parents qui ont vécu et souffert de la Deuxième Guerre mondiale. Dès lors être skinhead devient une position politique. Les skinheads qui se disent anti-racistes doivent se défendre contre les infiltrations néonazies. A New York naît l'appellation SHARP (Skinhead Against Racial Prejudice). Sous forme de badges ou de tatouages, elle devient un label qu'on arbore contre les svastikas. Daniel Schweizer suit ensuite les avatars des deux tendances à travers l'Europe (Suède, Allemagne, Pologne) et sur le continent nord-américain

(Etats-Unis et Canada). Les groupes racistes organisés se retirent des villes vers les campagnes pour être plus tranquilles. En Allemagne, l'un d'entre eux est interdit et passe dans la clandestinité. Aux Etats-Unis, ils s'arment et rejoignent le mouvement plus large du White Power qui regroupe le Klux Klux Klan et autres racistes blancs. L'idéologie y est plus structurée. Conformément à la théorie du chaos, la guerre raciale est imminente, ils attendent le grand soir qui sauvera la race blanche.

Les skinheads anti-racistes, dits traditionnels, semblent avoir perdu du terrain même si on les croit aussi nombreux que les autres. Ils ont en tout cas perdu la bataille médiatique puisque *skinhead* est avant tout synonyme de raciste et fasciste. Puisqu'on n'y parvient pas même au sein d'un même mouvement, comment lutter contre de telles manifestations de haine ? Peut-être par la connaissance et la transmission de cette connaissance ? Analysé, classifié, épinglé (c'est le point de vue choisi par le réalisateur) dans une taxinomie, le skinhead épuise sa vigueur monolithique. Le réalisateur peut alors nuancer et démonter les préjugés. C'est la tâche que se donne aussi l'Association ACOR SOS Racisme en soutenant ce film d'un dossier pédagogique afin de le diffuser dans les écoles. Dans cette perspective, on attend maintenant un travail similaire sur le mouvement *hip hop* qui a remplacé les skinheads dans nos quartiers.

Anne Caldelari

Le 1er août 2000, Kaspar Villiger prononce son discours sur la prairie du Grütli. Une centaine de militants d'extrême droite chahutent la fête. C'est le scandale. L'inquiétude gagne l'opinion publique. Plutôt discrets jusque-là, les extrémistes changent d'attitude, ils s'exposent à la vue de tous.

Les premières actions violentes de skinheads en Suisse datent de la fin des années huitante. Les centres pour requérants d'asile sont leurs cibles préférées. D'obédience néonazie, ils suscitent la convoitise des mouvements d'extrême droite, à l'image du cercle *Avalon* - eurocentriste et raciste avec un penchant pour la mythologie païenne des pays scandinaves - ou du parti national suisse (PNS), une antenne du parti national-démocrate allemand. Depuis une dizaine d'années, la police fédérale les surveille de près. On en compte un millier. De sexe masculin, ils ont en majorité entre 16 et 22 ans. Vivant dans les régions rurales, au bénéfice le plus souvent de formations artisanales, ils ne souffrent pas trop du chômage.

Ils se réunissent en petits groupes très éphémères. Les allers et retours se multiplient au gré des conflits internes et sous la pression de la police. Ils tissent des relations durables avec les skinheads étrangers, via Internet qui facilite les contacts et l'organisation des rencontres. *md*

*Skinheads en Suisse*, Rapport de la Police fédérale, 2000.  
www.sos-racisme.ch  
www.skinheadattitude.com

Les associations antiracistes revendiquent le droit de porter plainte contre les infractions poursuivies par l'article 261bis du Code Pénal qui punit la discrimination raciale, à l'image du droit inscrit dans la Loi sur la concurrence déloyale (LSD) dont bénéficient les organisations de consommateurs. Une motion demandant son introduction, déposée en 2000 par le socialiste vaudois Jean-Jacques Schwaab, a été cependant rejetée par le Conseil national.

**V**êtements et musique façonnent l'image des skinheads. Les chaussures, de lourdes *Doc Martens* ou des *Rangers Boots*, font office de signe de reconnaissance et d'arme en cas de bagarre. La musique des groupes néonazis notamment supporte des textes vociférant à la gloire de la race aryenne contre les étrangers, les juifs et tout ce qui est différent, chômeurs, toxicomanes, homosexuels et handicapés compris. En contrepoint, la camaraderie, la patrie, l'ordre, la bravoure, la propreté nourrissent la rage collective des fêtes skinheads. Celles-ci ritualisent, à la limite du religieux, la fusion d'une masse qui vibre à l'unisson, prête à agir. Les concerts vivent ainsi d'un «tour de force ininterrompu» célébrant l'hégémonie du groupe sur l'individu. *md*

# Le travail aux ordres de l'éternel

Les moniales se consacraient à la confection de reliquaires, poupées de cire, «petits paradis», fleurs artificielles, et autres broderies à la gloire de Dieu. Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg expose les collections des couvents du canton.

Tout est immobile. Sous vitre. Les ossements des saints et des martyrs sont parés pour l'éternité. Livrés à la dévotion des fidèles, ils promet-

tent le salut. ou plutôt, un espoir d'intercession, car ils se tiennent entre deux mondes, celui des hommes et celui de Dieu. Les reliques - appendices baroques de la Contre-Réforme ressuscitées des

catacombes romaines en 1634 - occupent la frontière qui sépare le visible de l'invisible. Vrais ou faux, objets de marchandage et de déprédation, les restes humains incarnent, conservés et arrangés avec abnégation par les moniales, le mystère de la mort. Qu'elle soit une fin sans lendemain ou une passerelle reliant la terre au ciel, les deux issues hantent le temps des monastères.

Le travail des sœurs théâtralise l'inexplorable. Là où le Protestant aurait simplifié, épuré, le Catholique enjolive, exalte. Ce

gisant squelettique de saint Prosper de 1790, beau comme la mort enveloppée dans le velours, brave l'obscénité et rit rongé jusqu'à l'os (voir ci-contre).



En silence, calfeutrées dans leur cellule, les nonnes cloîtrées à jamais - selon le décret impitoyable des Pères du Concile de Trente en 1563 - accomplissent sans compter des gestes répétitifs, proches de

l'épuisement, dans l'antichambre de la grâce. Pièce après pièce, elles composent les cadavres, arrangent les parures, dressent la parade. La prière scande la besogne. Le travail prend l'allure d'un rite. Elles abandonnent corps et âmes au Seigneur. Pour le reste, le temps somnole. Fribourg s'estompe dans le souvenir. La ville accueille volontiers ces monastères féminins si rares à l'époque, malgré quelques réticences du Grand Conseil soucieux de leur viabilité financière. On assemble, on découpe, on

coud. On plie, on noue, on taille. On ne produit pas. Il n'y a rien à vendre ni à acheter. Dans la solitude, on rive la chair au sacré. L'anonymat du «on» est à la mesure de la tâche divine. L'amour de Dieu se moque de rapports de force, du capital et de la lutte de classes. Opium du peuple si l'on veut, mais puissance abyssale pour le croyant. L'exploitation laisse la place au ravissement. La soumission aux miracles. L'effacement de soi fait l'économie de l'ambition et de la fierté.

Les noms inconnus de ces mains laborieuses se mélangent maintenant à la terre, revenues à la glaise originelle. L'objet rappelle le travail disparu, oublié, exécuté. L'exposition s'annonce au-delà du visible. Et elle l'est doublement. On hallucine d'une part le surhumain ou l'inhumain: Dieu, la mort, le paradis, l'enfer, le diable. De l'autre, on devine l'humain: les jours, les plaies, la patience des moniales à l'ouvrage. *md*

*Au-delà du visible. Reliquaire et travaux de couvents. Musée d'art et d'histoire de Fribourg, jusqu'au 29 février 2004.*

## Supermarché de l'art

### La beauté soldée

La foule se presse autour d'œuvres d'art emballées sous cellophane présentées en vrac dans des bacs de rangement avec leur prix étiqueté au dos. Il ne s'agit pas du dernier happening avant-gardiste d'une galerie new-yorkaise mais de la quatrième édition du *Supermarché de l'art* qui vient d'ouvrir ses portes dans le palais Besenval à Soleure. Jusqu'au 3 janvier 2004, 75 artistes de différents pays proposent chacun 40 œuvres à des prix allant de 99 à 599 francs. Dans une ambiance qui n'a rien à envier aux grandes

surfaces à l'approche de Noël, tout le monde fouille à la recherche de la peinture qui embellira les murs de son salon.

Organisée par Peter L. Meier, éditeur de la revue *Suisse*, cette manifestation rencontre un vif succès. De nombreuses villes allemandes, françaises et espagnoles ont été séduites par ce nouveau concept «d'exposition» qui permet de vendre des œuvres d'art comme d'autres vendent des chemises. Pas de cimaise mettant en valeur les toiles, mais la possibilité de les saisir, de les toucher, de les tourner

dans tous les sens. La contemplation feutrée des musées ne peut rivaliser avec cette appropriation physique qui octroie même au plus timide le droit d'émettre un jugement.

Le but du *Supermarché de l'art* est d'offrir à un large public la possibilité d'acquérir une véritable œuvre d'art et de proposer une alternative à l'achat de posters déjà encadrés. La création artistique est caractérisée essentiellement en opposition à la production en série. L'unique devient le principal argument de vente de cette nouvelle

manière de mettre en relation artistes, œuvres et public.

Ce ne sont certainement pas les collectionneurs fréquentant les vernissages des galeries les plus en vue ni les parvenus au goût kitsch qui viennent se fournir dans ce supermarché. C'est monsieur et madame tout le monde qui achètent cet art non élitaire et consensuel. A l'heure où tout doit être personnalisé, des montres aux voitures, posséder une œuvre originale semble plus important que l'exhibition de sa culture et sa connaissance de l'art. *cf*